

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU MERCREDI 5 JUIN 2019

Lieu : Bernay – Siège social du SDOMODE

Présents :

Monsieur Jean-François BERNARD, Communauté de Communes Pays de Honfleur / Beuzeville
Monsieur Daniel BESNEHARD, Interco Normandie Sud Eure
Monsieur Valéry BEURIOT, Intercom Bernay Terres de Normandie, Vice-Président en charge de la commission « Gestion du Centre de Tri »
Monsieur Francis BLAIS, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge
Monsieur Jean-Luc DAVID, Intercom Bernay Terres de Normandie
Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Intercom Bernay Terres de Normandie, Président
Monsieur James DUCLOS, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge
Madame Jocelyne GIRARD, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge, Vice-Présidente en charge de la commission « Economie Circulaire et Communication »

Monsieur Pierre LEGROS, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge, Vice-Président en charge de la commission « Gestion des plateformes multifilières »
Monsieur Michel LEROUX, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle, Vice-Président en charge de la commission « Finances »
Monsieur Bertrand SIMON, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle
Monsieur André TIHY, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle
Madame Marie-Lyne VAGNER, Intercom Bernay Terres de Normandie, Vice-Présidente en charge de la commission « Gestion des points d'apports volontaires et quais de transfert »
Monsieur Jean-Louis VILA, Intercom Bernay Terres de Normandie

Excusés :

Monsieur Hervé CAILLOUEL, Communauté de Communes Roumois Seine, Vice-Président en charge de la commission « Gestion du CETRAVAL »
Monsieur Bernard CHRISTOPHE, Communauté de Communes Roumois Seine
Monsieur Jean-Louis MADELON, Intercom Bernay Terres de Normandie

Monsieur Jean QUETIER, Communauté de Communes Roumois Seine, Vice-Président en charge de la commission « Gestion des déchèteries »
Monsieur André VAN DEN DRIESSCHE, Intercom Bernay Terres de Normandie
Madame Christine VAN DUFFEL, Communauté de Communes Roumois Seine

Secrétaire de séance : Madame Jocelyne GIRARD

Assistaient à la réunion :

Monsieur Frédéric PERSON, Directeur Général des Services
Madame Géraldine DURAND, Responsable Juridique & commande publique

Madame Isabelle POLLIN, Assistante de Direction

Le quorum étant atteint, Monsieur DELAPORTE, Président ouvre la séance à 09h35.

DÉCISION DES MEMBRES DU BUREAU

N°979 : Jugement de la Chambre Régionale des Comptes – Demande de remise gracieuse de l'ancien trésorier de Bernay auprès du ministre du Budget et des Comptes Publics

Vu la délibération du comité syndical du 21 juin 2017, rendue exécutoire le 28 juin 2017, portant délégations du comité syndical au bureau et au président ;

Vu le jugement n°2019-11 de la Chambre Régional des Comptes, prononcé le 25 avril 2019, mettant en jeu la responsabilité personnelle et pécuniaire de Monsieur Alain CRETAINÉ, Comptable en fonction ; pour avoir versé une subvention d'un montant de 32 000 € à la SARL entrain alors que la décision des membres du Bureau mentionnée que l'attributaire était l'ensemblier ITER'ACTION ;

Considérant que ce débet de 32 000 € ne porte en aucun cas de préjudice financier à la collectivité, dans la mesure où comme cela a été indiqué dans notre courrier du 08 novembre 2018 adressé à la Chambre Régionale des Comptes de Normandie, nous avons, suite à sa demande, délibérément verser cette subvention exceptionnelle à la société ENTRAIN et que c'est bien cette dernière qui en a été la bénéficiaire ;

Les membres du Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article 1 : D'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse du débet de 32 000 € de Monsieur CRETAINÉ Alain, déposée auprès de Monsieur le Ministre du Budget et des Comptes publics.

Article 2 : De préciser que le SDOMODE n'a supporté aucun préjudice financier.

Article 3 : D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires en exécution de la présente.

Le Comité Syndical

Par délégation,

Le Président,

Jean-Pierre DELAPORTE

